

**COMITE SYNDICAL  
REUNION DU 14 MARS 2025**

**délibération 25-04 : Compte-rendu des décisions prises en application des délégations au Président**

VU l'article L 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales  
VU l'arrêté préfectoral n°523 du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »  
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »  
Vu la délibération n°21-08 du 7 juin 2021 relative aux Délégations du conseil syndical au Président et au Bureau du SMASEL

---

Présents :

Mesdames Nora BERROUKECHE – Sylvie BONNET - Irène BREUIL – Nadia SEMACHE  
Messieurs Jean-Yves BONNEFOY- Pierrick COURBON – François DRIOL – Gérard DUBOIS – Luc FRANCOIS – Guy FRANCON – Jérémie LACROIX – Eric LARDON – Pierre LARDON – Yves PARTRAT – Pierre VERICEL – Daniel VILLAREALE

Pouvoir :

Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à M. Eric LARDON  
Monsieur Sylvain DARDOUILLIER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT  
Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Jérémie LACROIX  
Monsieur Gael PERDRIAU donne pouvoir à M. François DRIOL  
Monsieur Philippe VALENTIN donne pouvoir à Mme Irène BREUIL

Excusés :

---

Le conseil syndical a été convoqué le 7 mars 2025

DECISION N° 2024-22

MARCHE DE FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE POUR L'AEROPORT DE SAINT-ETIENNE LOIRE - SEGMENT :1 C2 ET 2 C5

DECISION N° 2024-23

ETUDE D'IMPACTS REVISION PLAN SERVITUDE AERONAUTIQUE

DECISION N° 2024- 24

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'AEROPORT-  
EMPLACEMENT HANGAR ECOLE DE PILOTAGE AVENANT 1

DECISION N° 2024- 25

ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE : INFOGERANCE DU SYSTEME D'INFORMATION DE  
L'AEROPORT DE SAINT-ETIENNE LOIRE

DECISION N° 2024-26  
MAINTENANCE GROUPE ELECTROGENE

DECISION N° 2024-27  
CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIEL DE FACTURATION

DECISION N° 2025-01  
RENOUVELLEMENT CONTRAT MAINTENANCE MATERIEL SURETE

DECISION N° 2025-02  
MARCHE DE PRESTATIONS CONSEILS JURIDIQUES

DECISION N° 2025-03  
AVENANT PROLONGATION CONVENTION METEO FRANCE

DECISION N° 2025-04  
TRAVAUX DEPLACEMENT CANALISATIONS EAUX PLUVIALES ET EAUX USEES SECTEUR 1

DECISION N° 2025-05  
ACQUISITION MOTEUR OCCASION POUR REMPLACEMENT MOTEUR TAPIS BAGAGE AUTOMOTEUR  
N°12

DECISION N° 2025-06  
CREATION SERVITUDES ELECTRIQUES NOUVELLE STATION JET A1-AUTONOME-  
TRAVAUX ELECTRIQUES

DECISION N° 2025-07  
CREATION SERVITUDES ELECTRIQUES NOUVELLE STATION JET A1 AUTONOME– TRAVAUX VRD

***Après en avoir délibéré, le comité syndical valide le compte-rendu des décisions prises en application des délégations au Président.***

A Andrezieux Bouthéon, le 14 mars 2025

Pour le Président du Syndicat Mixte de  
l'Aéroport de Saint-Etienne Loire,  
empêché,

**François DRIOL**  
**Vice-Président**

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 16 représentant 100% des voix
Suffrages exprimés : 16 représentant 100% des voix
Vote POUR : 16 représentant 100% des voix
Vote CONTRE :
Abstention :